



Date de mise à jour : octobre 2025

FICHE DE POSTE « Médiateur de Santé-Pair » au Centre Hospitalier d'Erstein DIAPASON Jeunes Adultes CHE

Intitulé du poste : Médiateur de Santé-Pair

Situation du poste (Pôle, UF, Pavillon/bâtiment) :

Pôle Eurométropole Strasbourg Sud

Centre Hospitalier d'Erstein

13 Route de Krafft 67150 ERSTEIN

Cadre réglementaire :

- Articles 226-13 et 226-14 du code pénal relatif au secret professionnel
- Loi N° 90-602 du 12 Juillet 1990 relative à la protection des personnes en raison de leur état de santé ou de leur handicap
- Loi N° 2002-303 du 4 Mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé
- Loi N° 2005-102 du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Relations hiérarchiques :

Hiérarchie administrative : Directeur Monsieur D'ATTOMA

Hiérarchie fonctionnelle : Pascale MAIGNET cadre de pôle PEMSS

La fonction de Médiateur de Santé-Pair

La médiation par des pairs permet et favorise l'alliance thérapeutique avec des personnes concernées par des troubles psychiques. Le Médiateur de Santé-Pair (MSP) est pleinement intégré à des équipes pluri-professionnelles de soin en santé mentale, en tant que collègue. Il apporte un regard complémentaire à ceux des soignants et/ou personnels éducatifs grâce à son expérience personnelle d'un trouble psychique, son parcours de rétablissement, ainsi que la formation de licence *Médiateur de Santé-Pair*. le MSP peut favoriser l'alliance thérapeutique entre les usagers et les équipes.

Modalités d'intervention envisagées :

- Déplacements sur les secteurs de psychiatrie adulte du Centre Hospitalier d'Erstein G10-G11-G12 et sur le secteur de pédopsychiatrie 104 (Marckolsheim, Sélestat, Schirmeck, Wasselonne, Strasbourg Sud).
- Entretiens en binôme au domicile du patient et de son entourage ou à l'hôpital.
- Travail avec les partenaires du réseau social, médico-social et sanitaire de la région.
- Liens avec les structures hospitalières et extrahospitalières des pôles de psychiatrie et de santé mentale du Centre Hospitalier d'Erstein.

Missions principales :

- Affectation à l'équipe mobile DIAPASON (Dispositif d'Accompagnement Précoce Aux SOiNs) Jeunes Adultes CHE. Ce dispositif intégré, fonctionne en articulation avec l'unité d'hospitalisation Olympe de Gouges Jeunes Adultes 16-25 ans et l'Hôpital de Jour Jeunes Adultes 16-25 ans du Pôle Eurométropole Strasbourg Sud.
- Participer au dispositif d'identification et d'intervention précoce, spécialisée et intensive, sur les troubles psychotiques émergents chez les adolescents et les jeunes adultes, afin de leur améliorer un accès gradué aux soins.
- Proposer une interface dynamique entre les acteurs de première ligne (Médecins Généraux, pédiatres, professionnels des établissements scolaires, familles, proches) et les différentes structures du Centre Hospitalier d'Erstein, afin d'amener le plus rapidement possible les jeunes vers des soins adaptés.

Activités principales :

- Participer à la dynamique de l'équipe, partager les informations dans le respect du secret partagé
- Contribuer à la réflexion au cours des réunions cliniques. Relayer la vision des soins des usagers
- Prendre part, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, à la définition des projets de soins individualisés dans une perspective de santé communautaire et être garant de leur mise en œuvre
- Favoriser l'alliance thérapeutique avec l'entourage et les familles
- Apporter son regard et savoir expérientiel et favoriser l'émergence d'alliances thérapeutiques
- Accompagnement des usagers au cœur même de la cité, avec des objectifs spécifiques pour favoriser l'inclusion sociale
- Accompagnement et soutien des usagers et des familles au cours de l'hospitalisation dans une logique de parcours de soins.
- Accompagnement des usagers en consultation ou démarches extérieures en concertation avec l'équipe pluri-professionnelle
- Mise en place d'activités à visée rétablissement et resocialisation en collaboration étroite avec l'équipe pluridisciplinaire

Missions singulières :

- Faire des transmissions écrites et orales précises à l'ensemble des intervenants
- Participer à l'élaboration du projet individualisé
- Participer à la réunion clinique hebdomadaire de l'équipe DIAPASON Jeunes Adultes CHE
- Utiliser les outils informatiques (Cariatides, Outlook messagerie et agenda, Word, Excel)
- Participer à la mise en œuvre des projets de service

Savoirs-être :

- Posséder un savoir expérientiel d'un parcours de soin avec une maladie psychique et au sein de dispositifs de soin en santé mentale en tant qu'usager
- Être engagé dans un parcours de rétablissement significatif, permettant d'avoir un recul suffisant
- Être capable de se décentrer de sa situation personnelle pour être à l'écoute de l'autre
- Avoir la volonté de s'investir au sein d'un établissement de soins
- Faire preuve de créativité, de curiosité intellectuelle, d'esprit d'initiative et d'ouverture d'esprit
- Avoir la capacité de travailler en équipe

Formation universitaire en cours d'emploi :

Le candidat devra être titulaire d'un niveau Bac +2 (peu importe le domaine), mais à défaut, il est possible de candidater si l'on est titulaire d'un Bac obtenu : un dossier de validation des acquis professionnels sera proposé par l'université si le candidat retenu n'a pas de Bac+2.

La personne recrutée suivra, en parallèle à sa prise de poste, la formation de licence de Sciences Sanitaires et Sociales – parcours Médiateur Santé-Pair co-portée par l'Université Sorbonne Paris Nord, localisée à Bobigny dans le 93, qui débutera en février 2026, et se poursuivra jusqu'en avril 2027.

Tous les frais afférents à la poursuite de cette formation seront pris en charge par l'employeur (hébergement, déplacements, etc.).

L'établissement recevra en entretiens de recrutement les candidats admissibles en présence du CCOMS. Le Médiateur de Santé-Pair prendra son poste la dernière semaine de janvier 2026, la première semaine de formation débutera le

Conditions de travail :

- Travail en pluridisciplinarité (praticien hospitalier, psychologue, infirmier(e)s, médiateur en santé pair, assistante sociale, cadre de santé)
- Horaires de travail : 7h30 par jour du lundi au vendredi, sur une amplitude de 8h30 à 17h30 et en fonction de la singularité des interventions
- Titulaire du permis B